



55^e session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 4 – Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur la République islamique d'Iran

Intervention du Luxembourg

Genève, le 15 mars 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Nous remercions le Rapporteur spécial pour son rapport et soutenons le renouvellement de son mandat.

Ma délégation reste profondément préoccupée par la gravité et l'ampleur des violations des droits humains qui continuent à être commises en toute impunité par les autorités iraniennes. Le rapport met en évidence la répression constante et systémique des droits des femmes et des filles. Le nouveau projet de loi destiné en principe à soutenir la famille mais visant en fait une soumission totale des femmes et des filles, menace de la transformer en une forme d'apartheid fondée sur le genre.

La hausse importante du nombre d'exécutions et de condamnations à mort en 2023 nous alarme. Le fait que la majorité des exécutions concernaient des infractions qui ne font pas partie des « crimes les plus graves » et le fait que certains condamnés à mort étaient mineurs au moment de l'infraction, constituent des violations claires des obligations de l'Iran sous le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Convention sur les droits de l'enfant.

Nous appelons les autorités iraniennes à faire cesser les intimidations, agressions et arrestations arbitraires subies par les défenseurs et défenseuses des droits humains, les journalistes, et les personnes appartenant à des minorités ethniques et religieuses, notamment les membres de la communauté Baha'i.

Les autorités iraniennes doivent respecter et protéger pleinement les droits humains de toutes et tous. Nous les exhortons à mettre fin à la culture d'impunité et à collaborer pleinement avec le Rapporteur spécial, notamment lui garantissant un accès sans entraves au pays.

Je vous remercie.

[271 mots]